



Pacte pour le vélo à Maisons-Laffitte



En tant que candidat à l'élection municipale de Maisons-Laffitte, je m'engage si je suis élu à :

A. Aménager les axes principaux (créer de vraies pistes cyclables, continues et sécurisées)

	OUI	NON
1. Axe Poissy-Girouette-Cité / Pont-2°DB (D308 - Av de Gaulle)	X	
2. Axe Le-Pecq / Gare (D157 - Av St Germain)	X	
3. Axe Piscine-Cocteau / Entrée-Parc (rue de la Muette)	X	
4. Axe Piscine-Cocteau / Girouette-Cité (rues du Tir / Gros Murger)	X	
5. Axe Entrée-Parc / Fond-du-Parc (Av Eglé)	X	

Commentaire : Avis favorable à la réalisation de ces aménagements sous réserve :

- de ne pas altérer la sécurité des piétons, des cyclistes et des autres usagers de la route;
- de ne pas altérer la fluidité des déplacements pour les autres usagers de la route;
- de ne pas exposer la commune à des dépenses trop importantes.

B. Apaiser les voies de desserte

	OUI	NON
1. Adopter un PDU (Plan de Déplacement Urbain) permettant d'éviter la circulation de transit dans les quartiers résidentiels et les voies de desserte	X	
2. Fluidifier la circulation à vélo (double-sens cyclable, cédez le passage cycliste, zones de partage ...)	X	
3. Renforcer les infrastructures pour imposer le respect du plan par les automobilistes : ralentisseurs, chicanes, aménagements pour faire respecter les sens interdits...	X	
4. Limiter le trafic auto autour des zones sensibles (écoles)	X	

Commentaire : 1) le PDU englobera l'ensemble des déplacements dans la ville.
 2) A condition de ne pas diminuer la fluidité du trafic urbain.
 d'usage de feux décalés pour piétons et vélos sur "préconic".
 3) Sous réserve de préserver la sécurité et la tranquillité des usagers de la route et des voisins.
 4) Sous réserve d'offrir une solution de stationnement suffisante pour ne pas altérer la sécurité des personnes et la fluidité du trafic.

C. Améliorer le stationnement

	OUI	NON
1. Affecter de nouveaux espaces au stationnement	X	
2. Créer un parking clos et sécurisé à la gare (Véligo)	X	
3. Augmenter le nombre d'arceaux dans la ville (pas seulement à la gare)	X	
4. Rendre la vidéo-surveillance plus efficace en ce qui concerne les vols de vélo	X	
5. Imposer au travers du PLU une capacité minimale de stationnement pour les vélos (immeubles collectifs, entreprises, habitation, pour résidents et visiteurs...)	X	

Commentaire : 1) Cela s'intègre dans une réflexion globale pour la ville.
 3) Favorise l'implantation de différents îlots de park et d'ombre de la ville.
 4) Cela s'intègre dans le plan global de lutte contre l'insécurité des biens et des personnes.

D. Apporter une aide matérielle aux associations

	OUI	NON
1. Créer une Maison du Développement durable (atelier vélo, repair café...)	X	
2. Apporter une dotation en outillage pour atelier vélo	X	
3. Fournir et/ou stocker des vélos pour assurer les formations (adultes, enfants)		X
4. Permettre et faciliter l'installation d'un stand en centre-ville pour livraisons de courses aux clients non motorisés	X	
5. Prêts de vélos cargos pour services aux habitants (enfants, anciens ...)		X

Commentaire : 1) Le lieu aura également un but d'information.
 2) Oui, de concert avec la CRSEBS, le département et/ou la région afin de profiter de dotations financières externes.
 3) Ces services seront directement assurés par la Maison du développement durable.
 5) Les prêts relèveront des attributions de la Maison du développement durable, laquelle bénéficiera d'une dotation financière de la municipalité.

E. Se donner des moyens ambitieux sur les mobilités douces

	OUI	NON
1. Nommer un Maire-adjoint aux mobilités	X	
2. Sanctuariser un budget de X% pour un Plan vélo communal		X
3. Instaurer un Comité d'usagers Mobilités	X	
4. Obtenir une révision du Plan vélo 2019-2026 de l'Agglo	X	

Commentaire : 1) Cela est fondamental pour répondre aux grands défis de la mobilité.
 2) Risque d'effet pervers de la sanctuarisation d'un budget précis. Le budget sera adapté chaque année, au regard des besoins réels et des potentiels financiers externes.
 3) Oui, pour tous les types d'usagers : piétons, 2 roues, voitures, commerçants, etc.
 4) C'est essentiel pour y faire entrer Maison - Laffitte et s'inscrire dans le cadre du RER V. (Jélobat.)

F. Commentaire général ou observation personnelle

Commentaire : Le développement des mobilités douces et notamment l'usage du vélo prend tout son sens à Maison - Laffitte qui dispose d'un cadre écologique exceptionnel. C'est également un moyen de lutte contre la pollution et les problèmes de mobilité dont souffrent beaucoup de franciliens dans le cadre de leurs déplacements quotidiens. La mairie sera actrice et moteur de cette transition, tout en respectant ses contraintes budgétaires afin de garder une gestion raisonnée des finances de la ville. Elle s'assurera dans ce cadre que le développement du vélo permette la fluidité des déplacements, en toute sécurité, pour les cyclistes ainsi que l'ensemble des autres usagers de la route et pour les piétons.

Fait à Maison - Laffitte

Le 21/02/2020

Signature :

